



CSA SD carte scolaire 1er degré du 8 mars 2024

Madame l'Inspectrice d'Académie,
Monsieur le Secrétaire Général,
Mesdames et messieurs les membres du CSA SD,

L'annonce a été soudaine et très surprenante à la veille de notre départ en vacances : le gouvernement met en œuvre de manière brutale une économie de 10 milliards d'euros sur 2024 dont 691 millions d'euros en moins pour l'Education Nationale, 904 millions d'euros pour l'Enseignement Supérieur et la Recherche et encore 180 millions d'euros de moins pour le sport, la jeunesse et la vie associative. C'est un signal alarmant, comment parler de priorités en renvoyant un tel message de coupes budgétaires ?

La rentrée s'annonçait déjà extrêmement compliquée avec la mise en place du « Choc des savoirs » sans les moyens nécessaires à sa réalisation mais là, elle devient impossible avec les annonces de suppressions de postes dans l'éducation par le ministre de l'économie alors que quelques semaines auparavant Monsieur Attal annonçait lui, la création de postes permettant la réalisation des mesures annoncées...c'est à y perdre son latin ! C'est un signal négatif pour l'Ecole : inclusion, mixité sociale, transition écologique et numérique, revalorisation des personnels et attractivité des métiers, ce sont des chantiers coûteux et nécessaires. Ces défis ne pourront être relevés !

Pour l'UNSA Education, avec ces coupes budgétaires, le gouvernement renonce dans les faits à une mise en place réelle des mesures du « choc des savoirs » à la rentrée prochaine et il doit l'annoncer sans délai.

Nous nous retrouvons aujourd'hui dans un contexte bien particulier où l'Ecole est une fois de plus soumise à des turbulences importantes. Dans le premier degré, la baisse drastique des postes alloués à notre académie de manière générale, la dotation négative de 9 postes et les fermetures de classes beaucoup trop nombreuses dans

notre département ne feront que dégrader les conditions de la rentrée 2024. Cette dotation n'est pas suffisante et met le fonctionnement du service public d'éducation en difficulté, et encore plus dans un territoire rural comme le nôtre.

Certes la baisse démographique se poursuit et les courbes décroissent d'année en année. Cependant, il serait intéressant de mettre en parallèle une autre courbe, inversée celle-ci, invisible mais pourtant bien là, celle du nombre croissant d'élèves qui nécessitent une attention plus importante, élèves à besoins éducatifs particuliers, élèves en grande difficulté scolaire, élèves en grande difficulté sociale, élèves « qui débordent du cadre », élèves allophones... Une étude du journal Le Monde a mis en lumière l'évolution du nombre d'élèves en situation de handicap, +131 % dans le premier degré et +470% dans le second degré... et quels moyens mis en place pour les inclure correctement ? C'est une des raisons pour lesquelles cette baisse démographique aurait dû être l'occasion d'offrir un meilleur accompagnement de tous les élèves et de meilleures conditions de travail pour les enseignants.

Il ne faudrait pas négliger deux particularités propres à notre département : à la fois des écoles en zone urbaine qui nécessiteraient d'être en éducation prioritaire et des écoles en zone rurale, pour certaines désavantagées socialement et culturellement. Ces particularités, elles se retrouvent aujourd'hui dans l'élan citoyen que cette carte scolaire suscite.

Vous avez, de votre côté, Madame l'Inspectrice d'Académie, reçu des courriers d'équipes enseignantes, des élus, des parents d'élèves, peut-être de parlementaires en proie à de vives inquiétudes quant au devenir de leurs écoles et aux conditions d'apprentissage de leurs élèves. C'est d'ailleurs la première année que nous avons reçu des sollicitations de toutes parts, parents d'élèves, municipalités...

Qu'en déduire, si ce n'est que toutes les parties en présence constatent de manière unanime la dégradation du service public d'éducation ?

Nous découvrons au fil du temps les articles de presse qui recensent les pétitions, les mobilisations de parents devant les écoles, les actions pour faire entendre la voix des habitants qui ne comprennent pas pourquoi on retire une classe à leur école. Il est certain que chacun y va de sa doléance pour « sauver son école ou sa classe ». Mais au-delà de cela, nous voyons également apparaître une prise de conscience collective que notre gouvernement devrait prendre bonne note et qu'il ne saurait ignorer plus

longtemps ! Les usagers de notre service public d'éducation ont bien compris que la carte scolaire n'était pas qu'un « jeu » d'ouvertures et de fermetures de classes !

Une de nos inquiétudes depuis plusieurs années maintenant est la question du maillage territorial dans un département rural et aussi grand que le nôtre. Attention à ne pas créer, favoriser l'isolement des équipes, être seul dans son école n'est pas un modèle confortable de nos jours, d'autant plus avec les élèves que nous accueillons désormais.

Sous cette baisse de moyens, ils ont bien compris qu'il n'y aurait pas assez de possibilité d'offrir des conditions d'accueil et d'enseignement à la mesure des enjeux de l'école publique républicaine, de créer des postes de remplaçants que ce soit pour la formation initiale ou continue et le temps dévolu à la direction d'école, d'abonder aussi les RASED en enseignants spécialisés qui font cruellement défaut dans nos territoires ruraux en manque de places en établissements médico-sociaux.

Depuis plusieurs années nous dénonçons le choix de fragiliser les RASED. Si le ministre a annoncé des créations de 262 postes de RASED depuis 2017 lors du dernier CSAMEN, nous constatons pourtant en territoires qu'il n'en est rien. Encore une carte scolaire sans attribution de RASED. Ces postes sont pourtant indispensables au fonctionnement des établissements et à l'accompagnement des élèves rencontrant de grandes difficultés scolaires. Il est temps de changer d'orientation pour répondre à la réalité des besoins des élèves.

D'autres domaines appellent eux aussi une réaction. Ils ont, depuis trop longtemps, été ignorés : c'est notamment le cas de la sous-administration de notre ministère. La surcharge de travail pour les personnels a atteint les limites du supportable et rien n'est fait pour apporter une réponse. Les ambitions du ministère en matière d'amélioration de la gestion des ressources humaines, pourtant affichées comme une priorité, sont d'emblée compromises par la réalité. Les moyens attribués aussi bien aux services académiques qu'aux établissements, dans un contexte fortement dégradé depuis longtemps, annoncent une nouvelle fragilisation de l'administration du système éducatif préjudiciable aux personnels et aux élèves.

Une fois n'est pas coutume, nous tenions à vous remercier Madame l'inspectrice d'Académie. Merci de reconnaître que l'école inclusive est en difficulté et qu'il faut l'accompagner. L'ouverture d'une ULIS école et l'implantation d'un support de

conseiller pédagogique représentent une marche mais qui ne suffira malheureusement pas à combler les manques de l'Ecole Inclusive. Merci de reconnaître les problématiques du remplacement en attribuant 2 supports de remplaçants et 3 supports de titulaires de secteur, mais là non plus cela ne sera pas suffisant malheureusement.

Pour l'UNSA Education, les défis auxquels est confronté notre pays ne se résoudront pas par des orientations stratégiques néfastes, ni par l'accumulation de mesures démagogiques ou l'hyper communication médiatique. L'Ecole a besoin de stabilité, de confiance et de moyens pour fonctionner, 3 ingrédients que nous ne retrouvons pas dans la recette gouvernementale actuelle.

Merci pour votre attention.

Les représentants UNSA Education : Anne Laure Degois, Hélène Maletterre, Sabine Turschwel.